



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE AU SENEGAL

*Service de Coopération
et d'Action Culturelle*

Pôle de la Coopération Non Gouvernementale
Bureau des ONG (Tél. 839.53.27)
Dossier suivi par : Ch. Cornier / A.S Jouanneau

FICHE DE SYNTHÈSE - PROJET PORTE PAR UNE ASI FRANÇAISE

Titre du projet : Renforcement des capacités des acteurs de développement local dans les régions du Sénégal Oriental et de Haute Casamance

Nom et coordonnées de l'organisme demandeur : Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (GRDR)

Localisation exacte du projet : Communautés rurales de Djibidione, Mlomp, Mangagoulack (Département de Bignona, Région de Ziguinchor), Communautés rurales de Kothiary et Gabou (Département de Bakel, Région de Tambacounda), Bokiladji, Aouré et Orkadiéré (Département de Kanel, Région de Matam) et Kanel (Département de Podor, Région de Matam)

Durée du projet : 1 an

Coût total du projet : 302 729 €

Montant de la subvention demandée au MAE : 140 000 €

1. Titre du projet

Renforcement des capacités des acteurs de développement local dans les régions du Sénégal Oriental et de Haute Casamance

2. Nom et coordonnées de l'organisme demandeur

GRDR – Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural
66-72 rue Marceau – 93100 Montreuil - 01.48.57.75.80 / saf@grdr.org

3. Localisation exacte du projet

Communautés rurales de Djibidione, Mlomp, Mangagoulack (Département de Bignona, Région de Ziguinchor), Communautés rurales de Kothiary et Gabou (Département de Bakel, Région de Tambacounda), Bokiladji, Aouré et Orkadiéré (Département de Kanel, Région de Matam) et Kanel (Département de Podor, Région de Matam)

4. Calendrier prévisionnel

12 mois.

5. Objet du projet

Au Sénégal, le GRDR compte deux cellules opérationnelles, à Bakel et à Ziguinchor. Compte tenu des contextes différenciés entre ces deux terrains, chaque cellule se doit de développer une approche adaptée et négociée sans pour autant que la démarche elle-même ne soit différente. En effet, bon nombre d'activités, notamment celles relatives à la capitalisation seront menées de façon transversale et complémentaire entre les cellules.

Chaque cellule a donc élaboré son programme spécifique conformément à une philosophie et une méthodologie commune aux deux cellules.

Sénégal Oriental :

Le Sénégal Oriental est la partie du pays la plus pauvre et souvent délaissée du Sénégal en dépit des potentialités qu'elle recèle. En effet, à l'échelon national, l'économie régionale occupe une position marginale, sa contribution au PIB national serait d'à peine 3%. L'économie repose à près de 80% sur l'agriculture et l'élevage. Ces secteurs connaissent de fortes contraintes qui handicapent leur développement (enclavement de la zone, peu d'encadrements, faible accès au crédit, ...). Au niveau des infrastructures sociales de base, cette partie du Sénégal est le parent pauvre des différents équipements portés par l'Etat et ses partenaires : bon nombre de villages n'ont pas d'accès à l'eau potable, la situation sanitaire est fragile avec une forte prévalence de maladies endémiques et un personnel sanitaire insuffisant et au niveau de l'éducation, le constat est du même ordre avec un sous-équipement important. Enfin, comparée à d'autres régions, les structures d'appui au développement restent peu nombreuses. Compte tenu de cette situation, il apparaît compréhensible que cette zone soit la première zone d'émigration du Sénégal.

Le programme d'appui aux initiatives de développement local, vise l'amélioration des conditions de vie des populations à travers la mise en œuvre d'un processus concerté réunissant l'ensemble des familles d'acteurs sur un même territoire.

Ainsi, les axes d'intervention pour 2006 privilégient le renforcement et l'autonomisation progressive des instances de concertation communautaire¹ (ICC) qui vont travailler en étroite

¹ Les objectifs poursuivis par le programme PAIDEL en 2005 ont été: 1) Un accompagnement opérationnel du développement local dans 5 communautés rurales ; 2) Un renforcement des capacités de participation de la société civile à l'exercice du pouvoir au niveau local ; 3) Une contribution méthodologique au développement local et au processus de décentralisation.

collaboration avec les élus locaux (instances politiques donc) et avec tous les partenaires de la collectivité locale d'où elles émergent. Il s'agit de les accompagner à acquérir les outils et réflexes nécessaires à une maîtrise de la décision et de l'action dans leurs territoires pour un développement local participatif, concerté et pour l'intérêt des populations.

Haute Casamance :

En Casamance, la paix reste encore fragile et devra être consolidée. La résolution politique définitive du conflit ne peut être effective et durable sans une refondation du dialogue communautaire, un appui à la relance de l'économie locale et un renforcement des compétences des acteurs locaux.

Les communautés rurales de Djibidione, Mlomp et Mangagoulack sont des zones fortement affectées par le conflit (enclavement, isolement, existence de zone de repli, mines).

L'évolution positive de la paix et de la sécurité a permis aux populations de cette zone d'amorcer un retour dans leurs villages et d'engager un processus de réorganisation. Or la déstructuration socio-économique du contexte local est si profonde que les seuls efforts des populations sont insuffisants à assurer et garantir la reconstruction visée (retour des populations, dialogue communautaire, reprise des activités économiques, sécurité, paix sociale...).

Le programme 2006 vise ainsi à consolider les acquis de la concertation locale et du processus de développement local initié sur ces territoires depuis 2001. Contribuer au renforcement des politiques régionales de lutte contre la pauvreté, particulièrement dans le domaine de la sécurité alimentaire, et de la formation technique et professionnelle sont les axes d'intervention essentiels du GRDR en Casamance..

6. Partenaires locaux impliqués

Sénégal Oriental :

- Les Conseils ruraux des CR de Kothiary, Gabou, Bokiladji, Aouré, Orkadiéré et Pété qui ont sollicité le GRDR et avec lequel une convention de partenariat est signée ;
- Les instances de concertation, les organisations communautaires (les associations de jeunes et les coopératives féminines, les groupements de producteurs, ...);
- Les coopérations décentralisées existantes sur les zones d'intervention qui font l'objet d'accord de partenariat et d'actions concertées selon leurs zones d'intervention et en fonction des objectifs poursuivis ;
- Les associations de ressortissants originaires des territoires appuyés ;
- Les ARD de Matam et Tambacounda qui ont un rôle d'appui conseil au niveau des collectivités locales relativement aux actions mises en œuvre par le GRDR, actions qui font l'objet d'une définition et d'une programmation commune ;
- Le projet ADDEL (financement coopération française) qui sollicite le GRDR et sa méthodologie pour appuyer l'élaboration des plans annuels d'investissements. De plus le GRDR conduit le programme d'appui à la maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'ADDEL pour le suivi des réalisations financées par le projet ;
- L'ADOS ;
- Le Ministère de la Coopération Internationale et de la Coopération Décentralisée ;
- Le FSP Initiatives de Codéveloppement ;
- Le Ministère de la Famille, de l'Enfance et du Développement social ;
- Le CONGAD ;
- La Coopération belge ;
- L'AFVP qui met à disposition du GRDR des volontaires dans les zones d'intervention du GRDR au Sénégal.

Haute Casamance :

- Les Conseils ruraux de la CR de Djibidione, Mlomp et Mangagoulack qui ont sollicité le GRDR et avec lequel une convention de partenariat est signée ;
- Les ONG et associations locales (AFUDES), l'AFUDES est co-responsable dans la préparation et la mise en œuvre du projet ;
- Les organisations communautaires de base (femmes et jeunes) ;
- Les services techniques (ARD, CERP) qui assure la coordination et l'harmonisation des actions de développement dans la région ;
- L'AFVP qui met à disposition du GRDR, suit et accompagne un volontaire.

7. Objectifs généraux

Sénégal Oriental :

- Amélioration durable des conditions de vie des populations rurales du Sénégal oriental ;
- Contribution à la mise en place d'un dispositif pérenne de coordination du développement local, impliquant les différentes familles d'acteurs ;
- Promotion de la bonne gouvernance locale et de la démocratie participative.

Haute Casamance :

- Contribuer au renforcement des politiques régionales de lutte contre la pauvreté en Casamance ;
- Contribuer au renforcement de la dynamique de paix par la concertation et la prise en charge des besoins de réinsertion économique et sociale des populations.

8. Objectifs spécifiques

Sénégal Oriental :

- Consolider les instances de concertation communautaires dans les 6 collectivités locales appuyées et diffuser les outils et démarche dans les régions de Tambacounda et Matam.

Haute Casamance :

- Renforcer la concertation locale et consolider la synergie entre intervenants locaux.

9. Résultats attendus et activités prévues pour chacun

Sénégal Oriental :

- R1. La fonctionnalité et l'opérationnalité des instances de concertation sont renforcées :
 - Les ICC ont un fonctionnement correct et des rencontres régulières ;
 - Les PLD et PAP sont réalisés et validés et les PAI sont mis en œuvre ;
 - Les analyses de terroir, et les cartes thématiques sont établies et servent de support à l'animation conduite par les ICC ;
 - Les FDL sont mis en place, alimentés et gérés en toute transparence ;
 - Maîtrise de la décision et de l'action, élaboration de programmes et exécution.

Activités correspondantes :

- Renforcer les capacités des ADL ;
- Formation sur la décentralisation aux ICC et au CR ;
- Mise à jour des règlements intérieurs des ICC ;
- Finalisation des PAP et appui à la mise en œuvre ;
- Accompagner les ICC à l'élaboration de programme d'activités ;
- Accompagner la mise en œuvre de programmes sectoriels.

➤ R2. Les instances de concertation (ICC) fédèrent les partenaires autour de leurs projets de territoires (coopération décentralisées, migrants, autres collectivités locales et autres intervenants, ...) :

- Les associations de migrants et les coopérations adhèrent à la démarche et l'appuient dans la mesure de leurs moyens ;
- Des partenariats financiers sont établis, des procédures de mise en œuvre sont évaluées ;
- Des séances d'information sont organisées par les instances locales au bénéfice de services étatiques : les modalités de relations sont établies et font l'objet d'une évaluation ;
- Des actions conjointes entre collectivités locales sont promues.

Activités correspondantes :

- Préparation et suivi des missions double espace (CR, ICC, Migrants, Coopérations décentralisées, autres partenaires...) ;
- Appui à la mise en place d'un dispositif de concertation avec les migrants ;
- Appui à l'élaboration d'outils de communication ;
- Appui au lien avec les coopérations décentralisées ;
- Stimuler la réflexion sur la mutualisation des moyens entre petites coopérations décentralisées ;
- Appui aux réflexions sectorielles (société civile, acteurs locaux, techniciens et financiers, autres collectivités locales...) ;
- Appui à la recherche de nouveaux partenaires ;
- Accompagnement d'un voyage d'étude entre ICC (Mali, Mauritanie, Sénégal) ;
- Appui aux CR dans l'organisation de rencontres de concertation entre intervenants sur le territoire.

➤ R3. Le développement économique des territoires est intégré dans les priorités des instances de concertation et des projets sont promus :

- Les instances de concertation sont dotées d'outils nécessaires pour impulser et suivre des actions de développement économique ;
- Certains acteurs économiques des territoires bénéficient de programme d'actions concrets et financés.

Activités correspondantes :

- Appui ponctuel aux migrants porteurs de projets économiques dans les zones d'intervention ;
- Organisation des journées de travail avec les acteurs économiques ;
- Appui à l'élaboration d'un canevas d'action par secteur économique ;
- Appui aux instances de concertation pour porter et concevoir des projets économiques dans leur territoire.

➤ R4. Les différentes expériences des ICC sont capitalisées, diffusées et partagées à l'échelle régionale et nationale :

- Des supports de présentation du processus "développement local" sont élaborés par les acteurs locaux ;
- Les animateurs de structures locales ont été formés aux différentes étapes du processus et se sont appropriés les outils ;
- Les expériences, le vocabulaire et la démarche ascendant de développement local sont appropriés par les acteurs locaux et les pouvoirs publics et des initiatives de réseau, plate-forme et/ou centre de ressources "développement local" sont proposés.

Activités correspondantes :

- Superviser les travaux de capitalisation du PAIDEL (Programme d'appui au développement local) ;
 - Lancer un travail d'écriture de capitalisation sur les processus sur les CL avec les ICC ;
 - 2 journées d'échange sur le développement local avec les acteurs locaux ;
 - Diffusion d'outils élaborés ;
 - Tables rondes et émissions radio ;
 - Co-organiser avec les cellules du Mali et de Mauritanie le forum régional de développement local.
- R5. Le renforcement des compétences organisationnelles – techniques et managériales – et institutionnelles est effectif (renvoi au document Programme Double Espace – GRDR).

Haute Casamance :

- R1. Les acquis du PAIDEL sont consolidés dans les trois communautés rurales et sur le double espace :
- Les communautés rurales de Mangagoulack, Mlomp et Djibidione maîtrisent la démarche PAIDEL ;
 - La commune de Thionk Essyl met en oeuvre une dynamique PAIDEL Urbain ;
 - Les données monographiques existent au niveau des 3 CR ;
 - 3 ADL sont recrutés, formés et s'acquittent correctement de leurs tâches ;
 - Au moins 1 voyage d'étude est réalisé pour les ICC ;
 - Les populations s'impliquent pour une démarche citoyenne active au niveau local ;
 - Les PCR ont rencontré les migrants pour échanger sur les besoins prioritaires ;
 - Des démarches de coopération décentralisée sont entreprises ;
 - Le GRDR organise et participe à des débats sur la coopération décentralisée, la migration, le co-développement ;
 - Des échanges entre acteurs sont organisés en vue d'harmoniser les stratégies.

Activités correspondantes :

- Approfondir les études monographiques
 - Faire valider les actions prioritaires par les migrants
 - Favoriser l'appui des migrants dans le cadre de la coopération décentralisée
 - Renforcer la reconnaissance des cadres de concertation
 - Renforcer les capacités des animateurs de développement local.
- R2. L'AFUDES s'approprie les outils du PAIDEL et assure les diffusions via le centre polyvalent du Sindian :
- Le renforcement des compétences d'AFUDES permet une bonne gestion du centre polyvalent du Sindian ;
 - Des formations sur l'utilisation des outils PAIDEL sont organisées pour les agents de l'AFUDES ;
 - Des informations relatives au développement local sont disponibles au niveau du centre
 - Des formations professionnelles et des formations thématiques sont organisées au centre pour les acteurs du Fogny ;
 - Les unités de production du centre sont fonctionnelles et bien gérées par l'équipe de gestion accompagnée d'AFUDES ;
 - Le centre est un point névralgique d'échange, de formation, de rencontre des acteurs du Fogny.

Activités correspondantes :

- Mettre sur pied un comité de pilotage (CP) du centre
 - Organiser des séances de renforcement des compétences
 - Accompagner le comité de pilotage (CP) et AFUDES dans le recrutement du personnel et la gestion du centre
 - Fournir un appui méthodologique et organisationnel aux acteurs du centre
 - Assurer le suivi du fonctionnement des unités et participer à l'animation du centre
- R3. Une vision du développement local sur le double espace est partagée (renvoi au document programme 2006 "Double espace" GRDR).
- R4. L'autonomie opérationnelle de la cellule de Ziguinchor est consolidée et la stratégie d'animation de la vie associative locale validée et engagées (renvoi au document programme 2006 "Double espace" GRDR).

10. Bénéficiaires ou public cible

Sénégal Oriental :

- Les membres des cadres de concertation et les élus locaux ;
- Les populations des différentes communautés rurales appuyées (140.000 personnes) ;
- Les agents de développement local ;
- Les organisations paysannes d'appui ;
- Les partenaires de coopération décentralisée ;
- Les porteurs de projets économiques.

Haute Casamance :

- ARD ;
- CERP ;
- Les membres des cadres de concertation et les élus locaux ;
- Les agents de développement local ;
- Les organisations paysannes d'appui ;
- Les partenaires de coopération décentralisée.

11. Moyens humains (expatriés et locaux) et techniques utilisés

Sénégal Oriental :

- Moyens humains
- Un coordinateur ;
 - Un chargé d'appui au développement local ;
 - Un chargé de mission «appui au développement local » (volontaire) ;
 - Un animateur ;
 - Stagiaires (dont deux expatriés) ;
 - Une secrétaire comptable ;
 - Consultants externes ;
 - Un personnel chargé de la logistique (gardiens, chauffeur.).
- Moyens logistiques
- Des locaux fonctionnels et équipés ;
 - 4 ordinateurs ;
 - Une voiture 406 année 1998 (état moyen) à réformer ;
 - Une voiture tout terrain 4x4, à acheter ;

- Une moto cylindrée 125, à acheter ;
- Une imprimante ;
- Un fax copieur : à acheter ;
- Un GPS ;
- Un vidéo projecteur : à acheter ;
- Un SIG.

Haute Casamance :

- Moyens humains
 - Un coordinateur ;
 - Deux chargés d'appui au développement local ;
 - Un chargé de mission (volontaire) ;
 - Un conseiller agricole ;
 - Une secrétaire comptable.

- Moyens logistiques
 - Une voiture de ville ;
 - Un véhicule tout terrain à réformer ;
 - Deux motos ;
 - Un kit informatique ;
 - Matériel de topographie.

12. Conditions de pérennisation de l'action après sa clôture

Sénégal Oriental :

Le programme 2006 vise directement la pérennisation du transfert des outils et de la démarche de développement local aux acteurs locaux mais aussi aux pouvoirs publics. En effet, toutes les modalités préalables sont remplies, les acteurs locaux adhèrent à la dynamique de concertation, ils ont également lancé de nombreuses initiatives qu'il convient d'appuyer dans la mise en oeuvre. Ainsi, cette année consistera non seulement à finaliser des éléments de fonctionnalité des instances mais surtout à les appuyer dans leur travail de reconnaissance aux yeux des partenaires externes. La viabilité à long terme du processus repose sur ces deux aspects.

Le programme est axé spécifiquement sur le transfert de compétences entre acteurs impliqués. Il contribue également à améliorer les pratiques de travail, en favorisant le décloisonnement entre tous les acteurs concernés, par l'échange, par les pratiques de médiation, par une meilleure circulation de l'information et par la concertation.

Haute Casamance :

Les cadres de concertation locaux sont impliqués dans tout le processus du PAIDEL et ont bénéficié d'une série de formations de renforcement de compétence qui leur permet d'acquérir à la fin du programme les capacités nécessaires à la poursuite de l'animation et débat au niveau villageois et communautaire. Avec l'appui du conseil rural, les agents de développement local recrutés poursuivront la sensibilisation et assureront l'animation et le suivi des activités communautaires. Ils seront en mesure d'élaborer des documents de projet viable techniquement et financièrement pour répondre aux programmes sectoriels destinés à la relance économique et sociale de la région.

De plus avec l'implication grandissante des migrants dans le rapprochement entre leurs régions d'origine et leurs communes de résidence, des partenariats Nord Sud pourront voir le jour et être potentiellement sources de partenariats techniques économiques et financiers pour les communautés rurales de la Casamance.

Enfin, le centre polyvalent dont la gestion est assuré par l'association locale AFUDES est un gage important d'une poursuite des activités du programme et de la mobilisation sociale autour de la concertation locale. Cette organisation paysanne, identifiée pour assurer le relais, fera l'objet d'une

attention particulière au niveau du renforcement des capacités des acteurs locaux et sera impliquée à tous les niveaux de la mise en œuvre du programme.

13. Cohérence de l'action par rapport aux politiques nationales existantes dans le domaine couvert

Sénégal Oriental :

Le Sénégal et ses partenaires au développement poursuivent la politique d'appui à la décentralisation et au développement local à travers le lancement prochain du Programme National de Développement Local (PNDL). Le PAIDEL s'inscrit pleinement dans cette planification étatique (caractère du programme qui ressort de l'évaluation de 2005).

Le GRDR s'appuie pour cela sur des conventions opérationnelles avec les agences régionales de développement dans les zones couvertes. De plus, l'ensemble des activités menées fait l'objet d'un suivi régulier de la part des autorités administratives locales.

Notre rôle d'appui conseil et d'animation d'un espace de concertation entre les différents intervenants (institutionnels, coopération décentralisée, associations de migrants, services déconcentrés) permet une légitimation des acteurs et facilite la synergie avec les pouvoirs publics. Ces derniers se positionnent d'abord en appui à la coordination des politiques et non dans un rapport de force et de contrôle. Ces espaces donnent pleinement son sens au concept de subsidiarité.

Haute Casamance :

La consolidation de la paix est une priorité de l'Etat sénégalais. La relance économique et sociale est l'axe retenu par le gouvernement et l'ensemble de ses partenaires au développement pour la région de Casamance. L'intervention du GRDR privilégie la concertation locale, et plus globalement le renforcement des capacités des acteurs locaux à porter l'aménagement de leur territoire. Le GRDR participe à l'ensemble des coordinations organisées par l'ARD et le conseil régional de Ziguinchor. Nous sommes, de par notre expérience de terrain partenaires et/ou une structure consultée par l'ensemble des programmes nationaux suivants :

- le Programme pour la Relance des Activités Socio-économique de la Casamance (PRAESC) qui sera mis en œuvre par l'Agence Nationale pour la Relance des Activités de la Casamance (ANRAC).
- le Programme d'Appui aux Régions (PAR) conduit par le Conseil Régional et l'Agence Régionale de Développement (ARD) qui assure la mise en œuvre.
- les programmes de lutte contre la pauvreté comme le Programme National des Infrastructures Rurales (PNIR), le Programme de Soutien aux Initiatives de Développement Local (PSIDEL), l'Agence de Fonds de Développement Social (AFDS) qui seront remplacés courant 2006 par le Programme National de Développement Local (PNDL).
- le Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PAREP).

Notre expérience est également partagée avec les ONG locales et internationales, les associations et les organisations de base, qui mettent en commun leurs efforts sur le terrain pour retrouver une dynamique économique et une cohésion sociale sur un territoire pacifié.

14. Cohérence de l'action par rapport aux actions bilatérales françaises menées dans le pays

Sénégal Oriental :

D'une part, la coopération française au Sénégal vient de regrouper sous un pôle de la coopération non gouvernementale ces différents appuis (ONG, coopération décentralisée, acteurs sénégalais et Co-développement). Le souci de cohérence entre les différentes actions de développement à l'échelle d'un territoire, au cœur du processus appuyé par le PAIDEL semble donc partagé avec les responsables français.

D'autre part, sur le département de Bakel, la coopération française via l'AFD développe le programme ADDEL avec lequel le GRDR travaille étroitement. Le GRDR fait d'ailleurs office de structure d'appui de ce programme pour l'appui à la maîtrise d'œuvre des micro réalisations.

Haute Casamance :

Le GRDR est un partenaire privilégié des programmes de la Coopération Française en Casamance. L'expérience d'aménagement et de viabilisation des vallées acquise au travers des programmes soutenus par l'ambassade de France et l'Union Européenne ont ouvert beaucoup d'espaces de concertation pour la définition commune des axes d'intervention au niveau régional. Ces espaces tendent à devenir un lieu commun pour les intervenants notamment européens dont la Coopération belge, rejoint plus récemment par la Coopération espagnole. Par ailleurs, le centre de formation polyvalent de Sindian dans le Djibidione est soutenu par le programme de la Coopération française et est au centre du programme 2006 du GRDR.

15. Budget total prévisionnel annuel et global en euros

Montant total du projet : 302 729 €
Montant de la requête : 140 000 €

	Montant	Etat d'avancement
Ressources propres d'origine privées :	147 729 €	
- CFSI	10 000 €	Acquis
- Fondation Michelham	45 000 €	Acquis
- Jardins de Caucagne	15 000 €	Sollicité
- GRDR	30 000 €	Acquis
Ressources d'origine publique :	62 729 €	
- Mantes la Jolie	15 000 €	Acquis
- Coopération Espagnole	27 729 €	A solliciter
- Coopération belge	20 000 €	Sollicité
Contribution du MAE	140 000 €	Sollicité
Total	302 729 €	

Budget prévisionnel des dépenses
pour un projet de terrain

Renforcement des capacités des acteurs du Développement Local
SENEGAL
MAE 2006

Code	Rubriques	BAKEL	CASAMANCE	Coût total en euros
1	Investissement immobilier			
	Véhicule	23 811 €	0 €	23 811 €
	Moto	20 000 €	0 €	20 000 €
		3 811 €	0 €	3 811 €
2	Investissement technique et mobilier			
	Matériel de bureau - ordinateur	4 100 €	554 €	4 654 €
	Matériel pédagogique	2 000 €	554 €	2 554 €
		2 100 €	0 €	2 100 €
3	Transferts financiers			
	Appui aux organisations de la SC	17 522 €	7 500 €	25 022 €
	Fonds de développement locaux	7 506 €	0 €	7 506 €
		10 016 €	7 500 €	17 516 €
4	Fournitures et consommables			
	Fournitures	9 429 €	6 068 €	15 497 €
	Carburant / Lubrifiant	2 344 €	1 716 €	4 060 €
	Entretien / Réparation	3 811 €	2 505 €	6 316 €
		3 274 €	1 847 €	5 121 €
5	Conception et études ou expertises du Nord			
6	Etudes ou expertises du Sud			
	Préparation des PDL	3 052 €	1 526 €	4 578 €
		3 052 €	1 526 €	4 578 €
7	Personnels expatriés			
	Coordination	15 928 €	11 964 €	27 892 €
	Appui technique / Volontaire	7 927 €	3 964 €	11 891 €
		8 000 €	8 000 €	16 001 €
8	Personnel local			
	Généralistes Nationaux	52 244 €	32 958 €	85 202 €
	Animateurs (2)	15 855 €	7 927 €	23 782 €
	Administrateurs (RAF)	19 818 €	9 909 €	29 727 €
	Secrétaire	4 878 €	2 439 €	7 317 €
	Logistique	5 946 €	6 936 €	12 882 €
		5 747 €	5 747 €	11 495 €
8 bis	Personnel France			
	Coordination	0 €	0 €	0 €
		0 €	0 €	0 €
9	Formation			
	Stagiaire	10 143 €	8 968 €	19 112 €
	Formation complémentaire du personnel	1 143 €	762 €	1 906 €
	Rencontres partenaires	3 300 €	3 300 €	6 600 €
	Formation des acteurs locaux	2 500 €	2 000 €	4 500 €
		3 200 €	2 906 €	6 106 €
10	Services extérieurs à l'ONG			
	Audit / Consultation	6 860 €	2 287 €	9 147 €
		6 860 €	2 287 €	9 147 €
11	Mission de courte durée			
	Frais de mission	7 851 €	7 540 €	15 390 €
	Déplacements France	4 192 €	4 192 €	8 384 €
	Déplacements Afrique	2 134 €	1 067 €	3 201 €
		1 525 €	2 280 €	3 805 €
12	Appui, suivi et contrôle			
	Mission d'appui et de suivi	7 500 €	3 750 €	11 250 €
		7 500 €	3 750 €	11 250 €
13	Evaluation			
		0 €	0 €	0 €
14	Capitalisation			
	Edition de documents	5 000 €	5 000 €	10 000 €
		5 000 €	5 000 €	10 000 €
15	Autres			
	Loyer bureau	13 832 €	9 821 €	23 653 €
	Loyer habitation	3 244 €	2 515 €	5 759 €
	Télécommunications, électricité, etc.	2 628 €	2 994 €	5 622 €
	Assurance	4 453 €	3 400 €	7 853 €
	Maintenance / Entretien	0 €	0 €	0 €
	Autres frais	2 744 €	0 €	2 744 €
		762 €	912 €	1 674 €
16	Divers et imprévus			
		0 €		0 €
	Sous-Total 1	177 272 €	97 935 €	275 208 €
17	Frais administratifs ou de structure (maximum 10% du sous-total 1)			
		17 727 €	9 794 €	27 521 €
	Sous-Total 2	17 727 €	9 794 €	27 521 €
	TOTAL GENERAL	195 000 €	107 729 €	302 729 €

Montreuil, le 9 Février 2006
Dominique Dupain
Secrétaire Générale

Tableau de ressources prévisionnelles pour un projet de terrain

Renforcement des capacités des acteurs du Développement Local
SENEGAL
MAE 2006

Origine des ressources	Bakel	Casamance	Total	Etat d'avancement (sollicité, acquis)	%
1. RESSOURCES PROPRES					
1.1 Ressources propres d'origine privée (15% minimum du budget global du projet)					
CFSI					
Coopération Espagnole	10 000 €		10 000 €	Acquis	5%
Coopération Belge		27 729 €	27 729 €	A solliciter	0%
Fondation Michelham	20 000 €		20 000 €	Sollicité	10%
Jardins de cocagne	25 000 €	20 000 €	45 000 €	Acquis	13%
GRDR	15 000 €		15 000 €	Sollicité	8%
	20 000 €	10 000 €	30 000 €	Acquis	10%
Sous total	90 000 €	57 729 €	147 729 €		46%
1.2 Valorisations (à détailler)					
Participation migrants (5%)			0 €		0%
Sous total	0 €	0 €			0%
1.3 Ressources propres d'origine publique (collectivités locales, administrations, Union Européenne...)					
Mantes la Jolie	15 000 €		15 000 €	Acquis	8%
Sous total	15 000 €	0 €	15 000 €		0%
TOTAL RESSOURCES PROPRES	105 000 €	57 729 €	162 729 €		54%
2. Contribution du ministère des Affaires Etrangères					
TOTAL MAE	90 000 €	50 000 €	140 000 €	Sollicité	46%
TOTAL GENERAL DES RESSOURCES	195 000 €	107 729 €	302 729 €		

Montreuil, le 9 Février 2006
Dominique Dupain
Secrétaire Générale

Budget prévisionnel des dépenses
pour un projet de terrain

Renforcement des capacités des acteurs du Développement Local
BAKEL
MAE 2006

Code	Rubriques (ces rubriques vous sont proposées à titre indicatif en annexe 3; vous pouvez bien évidemment les compléter et les préciser)	Mode de calcul (implicite)	Coût unitaire	Coût total en euros	CFSI	Coop. Belge	Michetham	Jardins de	Mantes la Jolie	MAE	GRDR
1	Investissement Immobilier			23 811 €				Cocagne			
	Véhicule	1	20 000 €	20 000 €		1 220	2 591	8 000	7 000	5 000	
	Moto	1	3 811 €	3 811 €							
2	Investissement technique et mobilier			4 100 €	108	1 220	2 591	8 000	7 000	5 000	
	Matériel de bureau - ordinateur	1	2 000 €	2 000 €				1 048	315	2 108	523
	Matériel pédagogique	1	2 100 €	2 100 €	108			615	154	1 026	205
3	Transferts financiers			17 922 €		4 446	3 076	431	162	1 063	317
	Appui aux organisations de la SC	3 organisations	2 502 €	7 506 €		5 970					
	Fonds de développement locaux	4 communes	2 504 €	10 016 €		8 476		1 536			
4	Fournitures et consommables			9 929 €				1 540			
	Fournitures	12 mois	195 €	2 344 €	120			975	725	4 072	1 672
	Carburant / Lubrifiant	12 mois	318 €	3 811 €	195			721	180	1 082	240
	Entretien / Réparation	12 mois	273 €	3 274 €	168		1 217		293	1 759	346
5	Conception et études ou expertises du Nord							252	252	1 511	1 091
6	Etudes ou expertises du Sud			3 052 €	1 000	1 524					
	Préparation des PDL	4 études	763 €	3 052 €	1 000	1 524					
7	Personnels expatriés			15 928 €	517					528	
	Coordination	12 mois	661 €	7 927 €	407					9 820	5 291
	Appui technique / Volontaire	12 mois	667 €	8 000 €	410					4 897	2 624
8	Personnel local			22 044 €	2 679	2 681	750	29 153		4 923	2 667
	Généralistes Nationaux	12 mois	1 321 €	15 855 €	813						
	Animateurs (2)	24 mois	826 €	19 818 €	1 016	5 170	500			8 318	1 054
	Administrateurs (RAF)	12 mois	407 €	4 878 €	250	7 130	250			10 147	1 275
	Secrétaire	12 mois	495 €	5 946 €	305					3 291	1 337
	Logistique	12 mois	479 €	5 747 €	295		381			3 744	1 516
9	Personnel France			0 €						3 653	1 800
	Coordination	12 mois		0 €							
10	Formation			10 143 €	2 000	876					
	Stagiaire	3	381 €	1 143 €							
	Formation complémentaire du person	4 formations	825 €	3 300 €	1 000			1 500			643
	Rencontres partenaires	10 rencontres	250 €	2 500 €	500						
	Formation des acteurs locaux	4 formations	800 €	3 200 €	500		876		500	2 300	
10	Services extérieurs A LONG			6 860 €					500	1 500	
	Audit / Consultation	30 jours	229 €	6 860 €					500	1 324	
11	Mission de courte durée			7 851 €	215	762	762	440	440	3 500	3 500
	Frais de mission	115 jours	36 €	4 192 €							
	Déplacements France	Forfait	2 134 €	2 134 €						5 231	
	Déplacements Afrique	Forfait	1 525 €	1 525 €				440	440	3 097	
12	Appui suivi et contrôle			7 300 €	1 000	762	762			2 134	
	Mission d'appui et de suivi	30 jours	250 €	7 300 €	1 000						
13	Evaluation			0 €						4 000	2 500
14	Capitalisation			5 000 €							2 500
	Edition de documents	Forfait		5 000 €							
15	Autres			13 832 €	789	229	1 524	2 420	29	5 000	5 000
	Loyer bureau	12 mois	229 €	2 744 €	167						
	Loyer habitation	12 mois	152 €	1 824 €	135					5 000	5 000
	Télécommunications, électricité, etc	12 mois	338 €	4 053 €	228			809	1 324	1 685	1 685
	Assurance	12 mois	229 €	2 744 €	219			1 349		2 876	2 876
	Maintenance / Entretien	12 mois	64 €	762 €	40			211	237	1 511	566
	Autres frais	12 mois						59	58	606	
16	Divers et imprévus			0 €							
	Sous-Total 1		120 239 €	177 272 €	9 091	18 181	22 727	13 636	13 636	81 818	18 182
17	Frais administratifs et de structure (maximum 10% du total)		12 024 €	17 727 €	909	1 818	2 273	1 364	1 364	8 182	1 818
	Sous-Total 2			17 727 €	909	1 818	2 273	1 364	1 364	8 182	1 818
	TOTAL GENERAL			195 000 €	10 000	20 000	25 000	15 000	15 000	90 000	20 000

Budget prévisionnel des dépenses pour un projet de terrain

Renforcement des capacités des acteurs du Développement Local
CASAMANCE
MAE 2006

Code	Rubriques <small>(ces rubriques vous sont proposées à titre indicatif en annexe 3; vous pouvez bien évidemment les compléter et les préciser)</small>	Mode de calcul <small>(impératif)</small>	Coût unitaire	Coût total en euros	Coop. Espagnole	Michemham	SCAC	GRDR	
1	Investissement immobilier								
	Véhicule			0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
	Moto			0 €					
2	Investissement technique et mobilier								
	Matériel de bureau - ordinateur			554 €	142 €	103 €	257 €	51 €	
	Matériel pédagogique			554 €	142 €	103 €	257 €	51 €	
3	Transferts financiers								
	Appui aux organisations de la SC			7 500 €	0 €	2 500 €	0 €	5 000 €	
	Fonds de développement locaux			0 €					
4	Fournitures et consommables								
	Fournitures			6 068 €	2 689 €	0 €	2 816 €	563 €	
	Carburant / Lubrifiant			143 €	761 €		796 €	159 €	
	Entretien / Réparation			209 €	1 110 €		1 163 €	233 €	
				154 €	818 €		857 €	171 €	
5	Conception et études ou expertises du Nord								
6	Etudes ou expertises du Sud								
	Préparation des PDL			1 526 €	0 €	0 €	1 526 €	0 €	
7	Personnel expatriés								
	Coordination			11 964 €	1 080 €	2 221 €	5 553 €	1 111 €	
	Appui technique / volontaire			330 €	1 020 €	736 €	1 840 €	368 €	
				667 €	2 059 €	1 485 €	3 713 €	743 €	
8	Personnel local								
	Généralistes Nationaux			32 958 €	1 542 €	6 519 €	15 297 €	3 059 €	
	Animateurs nationaux			661 €	2 776 €	1 472 €	3 679 €	735 €	
	Administrateurs (RAF)			826 €	3 471 €	1 840 €	4 599 €	919 €	
	Secrétaire			203 €	854 €	453 €	1 132 €	226 €	
	Logistique			578 €	2 429 €	1 288 €	3 219 €	643 €	
				479 €	5 747 €	2 012 €	5 067 €	1 013 €	
9	Personnel France								
	Coordination			0 €	0 €	0 €	2 667 €	0 €	
10	Formation								
	Stagiaire			5 968 €	1 046 €	425 €	3 297 €	659 €	
	Formation complémentaire du personnel			381 €	762 €	196 €	354 €	71 €	
	Rencontres partenariales			825 €	3 300 €	81 €	613 €	122 €	
	Formation acteurs locaux			250 €	2 000 €	2 000 €	2 300 €	306 €	
				727 €	2 906 €	769 €	1 500 €	306 €	
11	Services extérieurs / ONG								
	Audit / Consultation			2 287 €	0 €	0 €	2 287 €	0 €	
12	Mission de courte durée								
	Frais de mission			7 540 €	2 666 €	1 202 €	3 074 €	614 €	
	Déplacements France			4 192 €	1 579 €	778 €	1 446 €	289 €	
	Déplacements Afrique			1 067 €			1 067 €	213 €	
				190 €	2 280 €	1 087 €	423 €	84 €	
13	Appui suivi et contrôle								
	Mission de suivi			3 750 €	1 661 €	0 €	2 740 €	348 €	
14	Evaluation								
				0 €	1 661 €	0 €	1 740 €	348 €	
15	Capitalisation								
	Edition de documents			5 000 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €	
16	Autres								
	Loyer bureau			5 000 €			5 000 €		
	Loyer habitation			1 521 €	2 582 €	783 €	4 616 €	923 €	
	Télécommunications, électricité, etc.			183 €	647 €	467 €	1 389 €	278 €	
	Assurance			283 €	771 €	556 €	1 167 €	233 €	
	Maintenance / Entretien			0 €	875 €	631 €	1 578 €	316 €	
	Autres frais			0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
				76 €	912 €	89 €	0 €	0 €	
17	Divers et imprévus								
				0 €		129 €	481 €	213 €	
	Sous-Total 1			73 734 €	97 935 €	25 208 €	18 182 €	45 454 €	9 091 €
	Sous-Total 2			73 734 €	97 935 €	25 208 €	18 182 €	45 454 €	9 091 €
	TOTAL GENERAL			107 729 €	27 729 €	20 000 €	50 000 €	10 000 €	